

Quelle politique aéroportuaire pour la France après 2012 ?

L'association tiendra son colloque annuel 2011 **lundi 26 septembre 2011, de 9h à 17h à l'Assemblée Nationale (Salle Victor Hugo).**

Il sera question de la politique aéroportuaire en France ;

** Quelle définition ?*

** Quelle évaluation depuis le milieu des années 1990 en Ile-de-France et en Province?*

** Quelles propositions pour une politique aéroportuaire à mettre en œuvre après l'échéance électorale de 2012 ?*

** Faut-il continuer de développer les aéroports existants hors de toute contrainte environnementale ou favoriser une approche équilibrée avec la création de réseaux aéroportuaires ou de nouvelles infrastructures dédiées ?*

Cette journée se déclinera autour de trois tables-rondes et permettra de confronter les points de vue des différents acteurs du transport aérien (**gestionnaires, compagnies aériennes, Etat, ACNUSA, Elus, associations de riverains, universitaire, etc.**).

La finalité du colloque 2011 sera la rédaction d'un cahier d'acteurs intitulé, **Propositions pour une politique aéroportuaire en France après 2012 »** qui sera transmis aux candidats à l'élection présidentielle au cours de l'automne 2011.
